

**ARRETE MODIFICATIF DU MAIRE N° 037/2021
MODIFIANT L'ARRETE 018/2021
PORTANT SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT DANS LE CADRE DE TRAVAUX
AU [REDACTED] - PROLONGATION JUSQU'AU 9 JUILLET 2021**

Le Maire de la Commune de Marolles-en-Brie,

Vu le Code de la Route, et en particulier l'article R417-10 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les articles L 2213-1, L 2213-2 et L 2213-4 ;

Vu l'arrêté interministériel du 15 juillet 1974 modifié par l'arrêté du 21 septembre 1981, relatif à la signalisation temporaire ;

Vu le règlement de voirie fixant les modalités administratives et techniques de l'occupation du domaine public ainsi que le montant des redevances, approuvé par la délibération n° 2458/2017 du 29 juin 2017 et par l'arrêté n° 5546/2017 du 20 septembre 2017 ;

Vu la demande de la société ALLIANCE BTP, 32 rue de la Boétie, 75008 Paris pour le compte de Monsieur et Madame [REDACTED] ;

Considérant que des travaux de renforcement de sol de la propriété sise [REDACTED] nécessitent l'implantation d'une base de vie et la pose d'une benne pendant la durée des travaux et qu'il convient, dans l'intérêt de la Sécurité Publique, de réglementer la circulation et le stationnement ;

ARRÊTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 Le présent arrêté modifie l'article 1 de l'arrêté n° 018/2021 par la modification de la date de fin des travaux se déroulant [REDACTED]
L'entreprise ALLIANCE BTP prolonge celle-ci jusqu'au 9 juillet 2021.

ARTICLE 2 Les autres articles restent inchangés et exécutoires.

ARTICLE 6 Madame la Secrétaire Générale,
Monsieur le Directeur des Services Techniques,
La Police Municipale,
Madame la Commissaire de Police de Boissy-Saint-Léger,
Monsieur le Commandant de Brigade de la Gendarmerie de Créteil,
La Société ALLIANCE BTP,
Seront chargés, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
Monsieur le Commandant de Brigade des Sapeurs-Pompiers de Villecresnes,
Le SIVOM.

Certifié exécutoire compte-tenu de sa publication :

A Marolles-en-Brie, le 31 mai 2021

Alphonse BOYE
Maire de Marolles-en-Brie,

